



À RETENIR CETTE SEMAINE

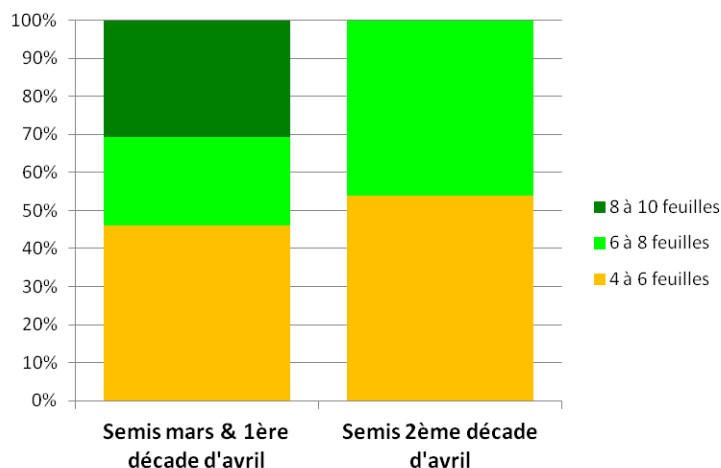
BETTERAVE p2

Premières observations

2

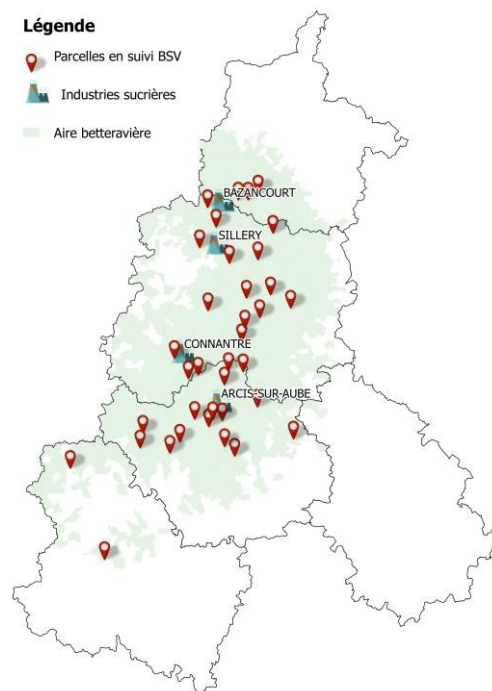


Stade de la culture



Légende

- Parcelles en suivi BSV
- Industries sucrières
- Aire betteravière



Le réseau d'observation des betteraves débute cette semaine. Actuellement, 34 parcelles réparties sur l'ensemble de la région sont suivies :

- 5 parcelles dans les Ardennes
- 17 parcelles dans la Marne
- 11 parcelles dans l'Aube
- 2 parcelles dans l'Yonne

La date de semis moyenne se situe au 07 avril 2018.



1| Stade de la culture

Les conditions climatiques actuelles sont propices à une croissance active des betteraves. Les stades varient de 4 à 10 feuilles en fonction de la date de semis et de la nature du sol. **Le stade moyen est de 6 feuilles.**

2| Accidents de végétation

Observations

- Suite aux premiers semis de fin mars et début avril, des pluies battantes ont parfois entraîné des difficultés de levée liées à la formation d'une croûte superficielle. Des ressemis ont été réalisés dans les situations les plus impactées.
- Fin avril, de violents orages (pluie, vent et grêle) ont provoqué des dégâts sur betteraves par érosion de l'horizon superficiel ou défoliation des jeunes plantules. Sur quelques centaines d'hectares, des ressemis ont été nécessaires.
- Des phytotoxicités ont été observées sur les betteraves désherbées du 18 au 24 avril. Les symptômes se sont caractérisés par des brûlures sur les cotylédons et les jeunes feuilles suite aux fortes chaleurs de la journée. Ponctuellement, des mortalités de plantules ont été identifiées pour certaines variétés



physiologiquement sensibles à ces conditions exceptionnelles.

3 | Parasites souterrains & gibier

Observations

Tipules : Quelques dégâts de tipules sont signalés sur 2 parcelles du réseau. Ces larves grisâtres sectionnent la tige ou l'insertion des cotylédons. La jeune plantule se dessèche puis disparaît.

Les parcelles conduites en non labour sont plus sensibles par la présence de résidus organiques. Le temps sec limite leur apparition en surface.

Limaces : La présence de limaces noires et grises est observée en culture. Elles grignotent l'appareil végétatif pouvant provoquer la mortalité des plantes. Les parcelles argileuses et motteuses sont un habitat propice.

Lièvres et lapins : 3 parcelles du réseau déclarent la présence de dégâts de lièvres. Ceux-ci sectionnent totalement ou partiellement la partie aérienne de la plante souvent sur des betteraves consécutives. Si l'apex de la plante n'est pas touché, une reprise de végétation est toujours possible.



Analyse de risque

La betterave reste sensible à l'ensemble de ces parasites jusqu'au stade 6-8 feuilles.

4 | Pucerons

Observations

Sur le site de Perthes dans les Ardennes, 10 % des plantes sont concernées par la présence de pucerons noirs ailés.

La nuisibilité des pucerons verts réside essentiellement dans leur propriété de vecteurs du virus de la jaunisse.

Les pucerons noirs jouent un rôle de dispersion du virus de la jaunisse au sein des parcelles. Ils sont également responsables de dégâts directs : recroquevillement de feuilles et ralentissement de croissance.



Seuil indicatif de risque

En absence de protection de semence insecticide : à l'apparition des premiers pucerons du stade 2 feuilles à la couverture du sol par la culture.

Analyse de risque

Les parcelles bénéficiant d'une protection de semence adaptée ne présente aucun risque. La présence d'auxiliaires (coccinelles, syrphes, ...) déjà observée dans le réseau participe à la régulation des populations.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONCA – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Champagne-Ardenne, ITB et Terres Inovia.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.